

Talence : l'école d'architecture engagée pour l'égalité des chances auprès des lycéens

Lecture 2 min

[Accueil](#) [Gironde](#) [Talence](#)



Marie-Elisabeth Dubourthoumieu, responsable de la formation à l'ENSAP Bordeaux, et Jean-Jacques Soulas, enseignant. © Crédit photo : Christine Morice

Par Christine Morice - c.morice@sudouest.fr

Publié le 19/02/2022 à 9h01

Pendant les vacances de février, un stage en visio est organisé par l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP) dans le cadre d'un dispositif visant à favoriser la mixité sociale des effectifs

Sensibiliser des lycéens qui ne s'orienteraient pas naturellement vers des études d'architecture, considérant qu'ils n'en ont pas les moyens financiers ou intellectuels. C'est l'un des objectifs du programme Égalité des chances lancé en 2011 par la Fondation culture et diversité et le ministère de la Culture.

Dès le départ, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP), installée à Talence, a adhéré à la démarche, comme l'expliquent Marie-Elisabeth Dubourthoumieu, aujourd'hui responsable de la formation, des initiatives à l'international et de la vie étudiante, et Jean-Jacques Soulas, architecte, maître de conférences. Ainsi, sur les conseils du Rectorat de Bordeaux, un partenariat a été établi entre l'ENSAP et deux établissements girondins : le lycée général et technologique François-Mauriac de Bordeaux et le lycée des métiers de l'habitat et des travaux publics de Blanquefort qui prépare au bac technologique STI2D Architecture et construction et au bac professionnel de technicien d'études du bâtiment (options étude et économie, et assistant en architecture).

Un entretien de motivation

À chaque rentrée scolaire, des représentants de l'école vont à la rencontre des lycéens de ces deux établissements pour évoquer avec eux le contenu de la formation de l'ENSAP (sur cinq ans) accessible une fois leur baccalauréat en poche et les débouchés du métier d'architecte. Si bien que certains d'entre eux (de deux à quatre en moyenne) sont admis chaque année dans une école d'architecture publique française membre du réseau Égalité pour tous. Pour cela, ils ont d'abord été sélectionnés via Parcousup, en fonction des critères édictés par les établissements, puis ont passé un entretien de motivation sélectif.

« Ces lycéens doivent comprendre que les études d'architecture sont pluridisciplinaires, qu'il s'agit d'un métier à la croisée des arts et des sciences », souligne l'enseignant Jean-Jacques Soulas. « Certes, pour être admis, il faut être un bon élève, mais il n'est pas nécessaire d'être très bon en mathématiques, contrairement à ce que certains croient. Les littéraires réussissent aussi très bien. Les candidats doivent faire preuve d'une grande curiosité, d'une capacité à percevoir l'environnement, tous les éléments qui fondent notre culture. »

« Le métier d'architecte est à la croisée des arts et des sciences »

Vingt écoles d'architecture font partie de ce programme. Ensemble, elles organisent chaque année, durant les vacances de février, un stage en direction de lycéens ayant fait l'objet d'une première sélection par un jury. En 2022, ce stage Égalité des chances est mis en place par l'équipe de l'ENSAP de Bordeaux, et comme l'an dernier, il aura lieu en distanciel. Il est prévu du 21 au 24 février et s'adresse à vingt-cinq lycéens issus de toute la France dont quatre Girondins. Également coachés par des étudiants, ces stagiaires devront plancher sur un thème bien précis : « la fabrique d'un abri en relation avec un environnement sonore ». Histoire de bien comprendre les réalités du métier. Comme s'ils étaient déjà en première année